



Le Tréteau Français[®]

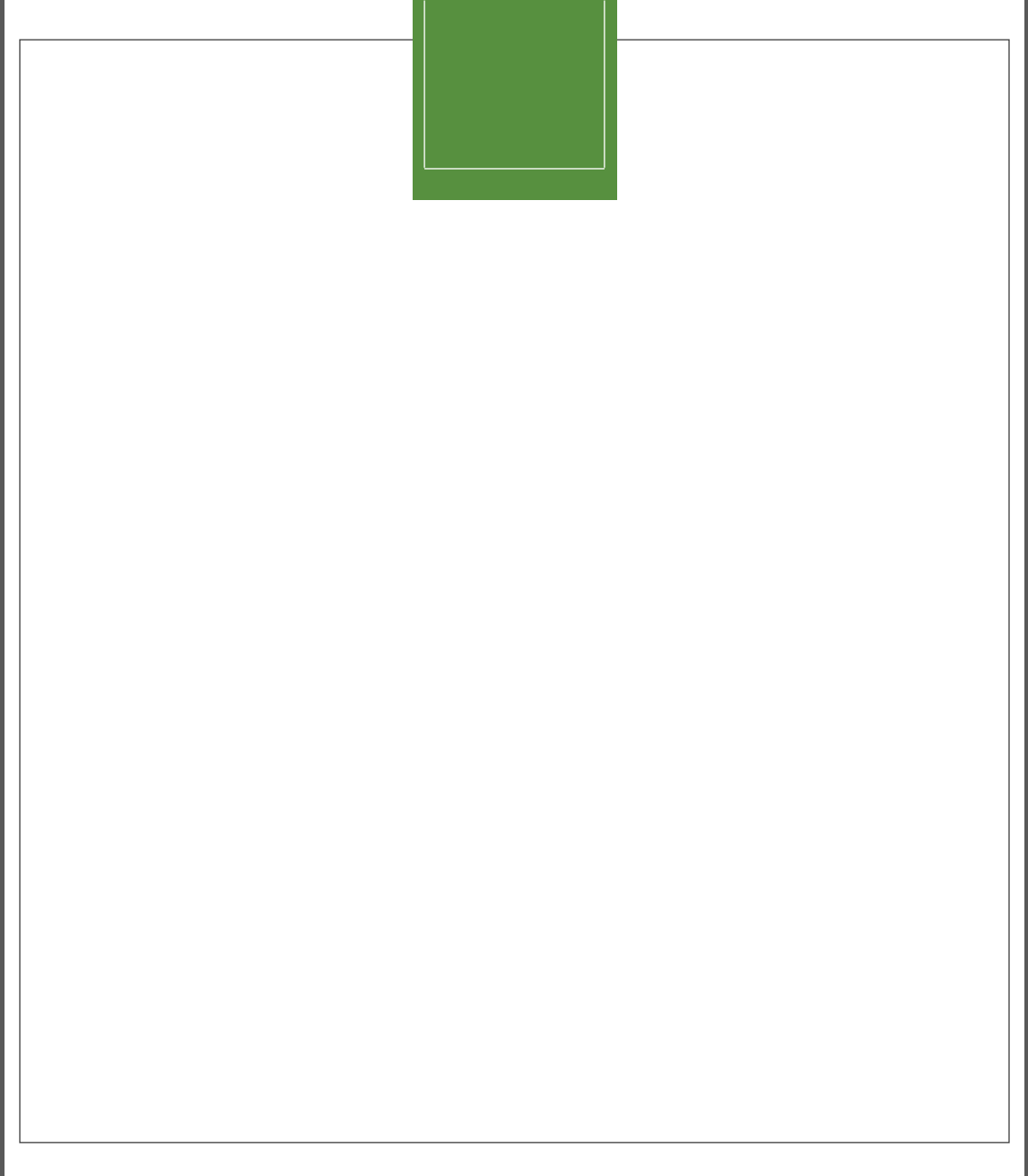
Fabriqué dans la Drôme

The background of the cover is a complex, abstract geometric pattern composed of various colored polygons (triangles, squares, hexagons) in shades of green, blue, yellow, red, and grey. A dark grey rectangular box with a white border is centered over this pattern, containing the title text.

**LIVRET
DE GARANTIE**

Année 2025

SAS RODET - 9, rue des coquelicots
Quartier Combe Brune - 26140 ANNEYRON
Tél : +33 (0)4 75 31 66 66



LES PRODUITS CONCERNES

SAM, le pliant éco



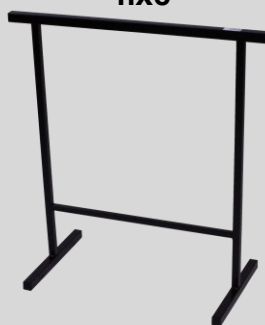
Réf : RA0000650
EAN : 3260690006509

CESAR, le pliant compas



Réf : RA0000562
EAN : 3260690005625

HECTOR, le fixe



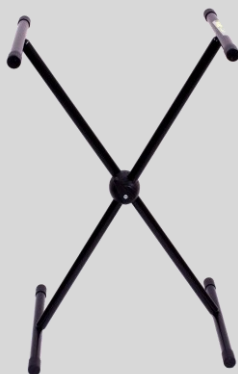
Réf RA0007302
EAN : 3260690073020

HECTOR, le multi réglable



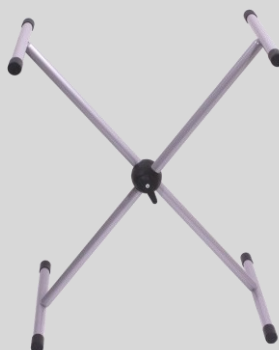
Réf RA0007201
EAN : 3260690072016

MAX, le monotréteau



Réf : RA0007723
EAN : 3260690077233

MAX, le monotréteau



Réf : RA0007726
EAN : 3260690077264

SIMON, le super réglable



Réf : RA0000760
EAN : 3260690007605

MAX, le monotréteau éco



Réf : RA0017700
EAN : 3260690177001

TRISTAN, le trépied



Réf : RA0009000
EAN : 3260690090003

MINNIE, la table basse



Réf : RA0009100
EAN : 3260690091000

MAX, le monotréteau éco



Réf : RA0017701
EAN : 3260690177018

LES REGLES D'OR

RÉCEPTION DES PRODUITS

Vous devez examiner l'état des produits livrés dès leur réception et porter sur la lettre de voiture des réserves écrites, précises et détaillées concernant les avaries de transport ou des colis manquants.

À défaut de réserves formulées à la livraison et confirmées dans les 2 jours ouvrés par lettre recommandée au transporteur et copie au service clients Rodet la réclamation ne pourra pas être prise en compte :

RODET SAS
9, rue des Coquelicots
Quartier Combe Brune
26140 ANNEYRON
Mail : accueil@rodet.net

Passé ce délai, aucune réclamation relative aux avaries de transport et à la quantité des produits ne pourra être prise en compte.

STOCKAGE ET ENTRETIEN

Nous vous conseillons de stocker les produits à l'abri des intempéries. Pas d'entretien particulier pour cette typologie de produits fabriquée et commercialisée par Rodet SAS.

LA GARANTIE COMMERCIALE

DEFINITIONS

« **Client** » désigne dans le cadre de la garantie commerciale RODET, tout acheteur d'un Produit agissant dans le cadre de son activité professionnelle ou à titre personnel.

« **Date d'Effet** » désigne la date de la facture d'un Produit.

« **Durée** » désigne la durée de la garantie commerciale courant à compter de la Date d'Effet.

« **Finition** » désigne un produit de finition appliquée sur un Produit en usine.

« **Garanties Légales** » désigne les garanties résultant de la loi telles que rappelées dans le livret.

« **Pièces d'usure** » désigne les éléments d'un Produit qu'il est nécessaire de remplacer périodiquement.

« **Produit** » désigne un produit acheté auprès de la société RODET.

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE

La mise en œuvre de la garantie commerciale est conditionnée :

- à la présentation par le Client de la facture du Produit;
- au paiement de la facture du Produit.

La garantie commerciale est **valable 5 ans uniquement à date de facture**.

CONTENU ET DUREE DE LA GARANTIE

Pendant la durée de la garantie commerciale, nous nous engageons selon notre choix, soit :

- à réparer le Produit (si cela est possible);
- ou à fournir un Produit de remplacement à l'identique ou d'un niveau de gamme équivalent (en cas d'arrêt de commercialisation d'un Produit);
- ou à procéder au remboursement du Produit si aucun produit équivalent n'est disponible et en cas d'impossibilité de réparation. Tout produit remboursé est repris par la société Rodet ou détruit après validation par les services Rodet.

LA GARANTIE COMMERCIALE

NE COUVRE PAS DE FACON GENERALE :

- Un stockage non conforme aux règles d'or indiquées dans le Livret et/ou la notice.
- Le remplacement des Pièces d'Usure (embouts, chaînette, compas....).
- Les dommages résultant d'une modification du Produit par le Client.
- Les dommages causés par les chocs et les frottements, par un contact avec des produits agressifs, notamment ceux utilisés en construction (ciment, plâtre, enduit).
- L'utilisation du Produit non-conforme à sa destination.
- Un défaut de réglage du Produit.
- La casse, la rayure par le Client du Produit ou du vitrage...
- Les détériorations provenant de l'usure ou du vieillissement normal du Produit.
- L'évolution des couleurs ou matériaux (notamment due à l'exposition du Produit).

LES PIECES D'USURES / PIECES DETACHEES

Si les garanties légales et commerciales ne s'appliquent pas, vous pouvez commander des pièces détachées (identiques ou similaires aux pièces d'origine : embouts, chaînettes, compas...) des Produits auprès des revendeurs des produits RODET telle que l'enseigne LEROY MERLIN. Le prix de ces pièces détachées vous sera communiqué sur demande.

PROCEDURE DE RECLAMATION

RECLAMATION TRANSPORT (Manque ou casse) :

Il est demandé aux réceptions des magasins de valider le bon de transport du transporteur et celui du fournisseur filmé sur la palette. (comptage palette + colis)

- Si un manquant colis est constaté :
 - émettre les réserves adéquates sur le bon du transporteur
 - signaler le litige au transporteur par LRAR
 - signaler le litige à Rodet par écrit (mail ou courrier)

- Si une casse produit est constatée :
 - émettre les réserves adéquates sur le bon du transporteur
 - signaler le litige au transporteur par LRAR
 - signaler le litige à Rodet par écrit (mail ou courrier)

Le non respect de cette procédure conduira à la non prise en compte du litige.

RECLAMATION SAV :

Il est demandé aux magasins de transmettre à Rodet :

- Une demande écrite de SAV expliquant le problème rencontré sur le produit si possible accompagnée d'une photo, un numéro de commande auquel ce produit est rattaché et le ticket de caisse client (en cas de retour client du produit) soit par mail **d.muru@rodet.net** soit par courrier simple à l'adresse suivante :

SAS RODET
9, rue des Coquelicots - Quartier Combe Brune
26140 ANNEYRON

- La demande de SAV sera traitée sous une quinzaine de jours, le fournisseur fera soit un échange produit, soit un changement de pièce : (embouts de tréteau par exemple), soit un avoir et demandera ou non le retour du produit défectueux ou sa destruction.

Sans ces documents justificatifs, le SAV sera facturé au magasin de même que pour le SAV d'un produit hors garantie (pièce et frais de port).



SAS RODET - 9, rue des coquelicots
Quartier Combe Brune - 26140 ANNEYRON
Tél : +33 (0)4 75 31 66 66